



CA Val d'Europe Agglomération (Siren : 247700339)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Chessy
Arrondissement	Torcy
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	08/07/1987
Date d'effet	08/07/1987

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jean-Paul BALCOU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Château de Chessy- BP 40
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77700 CHESSY
Téléphone	01 60 43 80 80
Fax	01 60 43 66 43
Courriel	san@valeurope-san.fr
Site internet	www.valeurope-san.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	35 554
-----------------------------	--------

Densité moyenne 606,62

Périmètre

Nombre total de communes membres : 7

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Bailly-Romainvilliers (217700186)	7 560
77	Chessy (217701119)	5 199
77	Coupvray (217701325)	2 840
77	Magny-le-Hongre (217702687)	8 512
77	Serris (217704493)	8 699
77	Villeneuve-le-Comte (217705086)	1 874
77	Villeneuve-Saint-Denis (217705102)	870

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 46

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains <i>Transport et distribution de chauffage urbain, et gestion des services liés à ces équipements ;</i>
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif <i>/</i>
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores <i>lutte contre les nuisances sonores</i>
- Lutte contre la pollution de l'air <i>lutte contre la pollution de l'air</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du Code de l'Environnement</i>
- Autres actions environnementales <i>Animation, étude, et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques : mise en œuvre du SAGE des deux Morin »</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Action sociale d'intérêt communautaire</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions

élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville ;

- Contrat local de sécurité transports

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, ainsi que de la politique locale de commerce et soutien aux activités commerciales, portuaire ou aéroportuaire

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire. Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

Le soutien des politiques en matière de développement du pôle universitaire

- Activités culturelles ou socioculturelles

Le soutien des politiques en matière culturelle L'organisation ou le soutien d'événements contribuant au rayonnement et à la notoriété du Val d'Europe

- Activités sportives

Le soutien des politiques en matière sportive

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. En matière d'investissement, pour les équipements rendus nécessaires par les urbanisations nouvelles sous forme de zones d'aménagement concerté ou de lotissements de plus de 30 logements, quelle que soit la localisation de ces équipements

- Constitution de réserves foncières

? réserves foncières pour la mise en ?uvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code

- Transport scolaire

- Organisation des transports non urbains

organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

La délivrance des autorisations d'occupation des sols sous réserve des conditions prévues à l'article L 422-3 du Code de l'Urbanisme

Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire</i>
- Parcs de stationnement <i>création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>programme local de l'habitat</i>
- Politique du logement non social <i>? politique du logement d'intérêt communautaire</i>
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social <i>actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées <i>action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>? amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Acquisition en commun de matériel
- NTIC (Internet, câble...) <i>La conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communication électroniques et activités connexes ; la propriété et la gestion des infrastructures de réseaux de communication électroniques, fourreaux et génie civil existant et de ceux établis dans le cadre d'opérations d'aménagement futures</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.</i>
- Autres <i>Entretien et gestion des parcs et espaces verts énumérés à l'inventaire des équipements d'intérêt commun.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	Syndicat mixte fermé d'aménagement et de gestion des eaux des Deux Morin (200078038)	SM fermé	244 781
77	Syndicat mixte fermé aménagement et l'entretien de la Marsange (257703520)	SM fermé	37 551
77	Syndicat Intercommunal d'assainissement de Marne La Vallée (Siam) (257704106)	SM fermé	224 810
77	Syndicat mixte fermé transports des secteurs III et IV de Marne La Vallée et leur périphérie (257705103)	SM fermé	140 032
77	Syndicat mixte fermé traitement des ordures ménagères du nord Seine et Marne (257704916)	SM fermé	369 083

77	Seine-et-Marne numérique (200036481)	SM ouvert	944 930
77	Syndicat mixte fermé aménagement du ru du Lochy (257704098)	SM fermé	15 737

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)